

Avis de constitution

SOCIETE « KAM CONSTRUCTION MECANIQUE » en abrégé « KCM SARL U »

Siège ABIDJAN KOUMASSI PANGOLIN NON LOIN DE  
LA SOCIETE SOLEIL IVOIRE. Tél : 07 09 63 17 38, Lot 0,  
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAM CONSTRUCTION MECANIQUE

» en abrégé « KCM SARL U »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- CONSTRUCTION MECANIQUE
- SOUDURE
- TOURNAGE
- FREISAGE
- AJUSTAGE
- ENTRETIENS D'USINE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI PANGOLIN NON LOIN DE  
LA SOCIETE SOLEIL IVOIRE. Tél : 07 09 63 17 38, Lot 0,  
Ilot 0

Dirigeant(s) M KAMAGATE MOROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01543 du 17/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10065/GTCA/RC/2025 du 17/02/2025

